

APPEL D'OFFRES

TERMES DE REFERENCE

Formation en gestion de projets

Projet soutenu par :



Belgique
partenaire du développement

1. Contexte et justification

RCN Justice & Démocratie (RCN J&D) est une organisation non-gouvernementale belge. Sa mission consiste à promouvoir et appuyer une justice de proximité et une justice transitionnelle, ainsi que des pratiques démocratiques dans des sociétés et des Etats en transition ou en développement. En RDC depuis 2001, RCN J&D met en œuvre des programmes de soutien aux acteurs judiciaires et membres de la société civile. Ce faisant, elle possède une grande expérience en matière de coopération avec tous les acteurs qui interviennent dans la chaîne judiciaire, dans le cadre de la justice civile et pénale.

RCN J&D met en œuvre à Kinshasa l'objectif spécifique 1 du programme « **Congo Justice égalité de genre** » en sigle **CONJUGUE** et la deuxième phase du projet « **Résister Ensemble contre la Torture** » **RESTORE 2** en sigle. Ces projets visent respectivement à renforcer la gouvernance des acteurs étatiques et non-étatiques pour améliorer le respect des droits humains et la mise en œuvre de l'égalité de genre et à contribuer à la prévention et à la lutte contre les actes de torture et les autres traitements cruels, inhumains ou dégradants en RDC.

Dans la mise en œuvre de ces projets, RCN J&D, en partenariat avec l'organisation Arche d'Alliance (ARAL) a mis en place et appui une coalition des 20 OSC locales impliquées dans l'exécution des actions de sensibilisation de la population et de plaidoyer auprès des autorités. En vue d'optimiser leur apport dans l'atteinte des objectifs du projet, Il est envisagé un atelier de renforcement des capacités sur la gestion des projets.

RCN J&D recherche un prestataire afin d'assurer **la formation en gestion de projet couvrant les approches de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), du Cadre Logique et de la Théorie du Changement.**

2. Objectifs et résultats attendus de la prestation de formation

L'objectif général est de renforcer les capacités des OSC locales en gestion de projet en vue de la mise en œuvre efficace et de l'atteinte des objectifs des projets.

Spécifiquement il s'agira de permettre aux participants :

- D'accroître le niveau de connaissance des participants en gestion de projet (les concepts de la GAR, du cadre logique et de la théorie du changement ; les outils de gestion de projets, la formulation des indicateurs ainsi que les méthodes de suivi-évaluation) ;
- D'accompagner les participants dans la planification des activités, la définition des indicateurs et la création d'un plan de suivi-évaluation.

Les Résultats attendus :

A l'issue de la formation, les participants ont une meilleure connaissance sur:

- la gestion du cycle de projet
- les concepts théoriques de la GAR, du cadre logique et de la théorie du changement
- les outils pratiques des 3 approches de la gestion de projet ciblées
- la formulation d'indicateurs de résultat et les principales méthodes de suivi-évaluation

3. Méthodologie

La formation s'adresse à un public relativement hétérogènes : certains des acteurs associatifs n'ayant jamais bénéficié d'une formation en gestion de projets mais qui utilisent les trois approches de la gestion de projets de manière empirique, ainsi que des outils de base, sans toutefois connaître le corpus théorique qui entoure la gestion de projets et la diversité des méthodes et des outils disponibles.

Une attention sera apportée aux points suivants :

1. La formation doit permettre aux participants de réaliser une analyse critique des projets RESTORE 1 et CONJUGUE et de leurs outils, et de proposer des améliorations (en particulier de la théorie du changement, du cadre logique, des indicateurs et des sources de vérification) ;
2. Les outils de suivi-évaluation en mettant un focus sur les indicateurs et les méthodes d'évaluation les plus pertinents pour analyser les changements de comportements de publics cibles (dans le cas présent, les acteurs de la garde à vue, officiers de police judiciaire et leur hiérarchie ainsi que les magistrats du parquet et les justiciables) ;
3. L'évaluation des connaissances acquises par les participants. A cet effet, une évaluation pré et post-formation sera conduite par le formateur et annexée au rapport d'évaluation. La méthode d'évaluation pré et post-formation sera nécessairement basée sur un test de connaissance qui abordera les points clés de la formation ;

S'agissant de l'approche méthodologique, cet atelier de formation devra allier la théorie à la pratique, combinant des présentations et des exercices pratiques, à partir des exemples concrets. Une approche innovante et participative sera valorisée. Elle combinera une diversité de techniques d'animation et de facilitation, telles que les brainstormings, exposés, travaux en groupes et restitution en plénières afin de permettre aux participants de s'approprier les enseignements.

Elle sera préparée en collaboration avec les équipes de RCN J&D qui seront consultées régulièrement.

Au-delà de la formation, un accompagnement (en présentiel et/ou en partie à distance) sera offert pour permettre l'opérationnalisation des connaissances acquises.

4. Livrables

Au début et au terme de la mission, le/la consultant(e) devra rendre :

- Une note méthodologique assortie d'un plan de travail et d'un chronogramme validé par RCN J&D en début de mission ;
- Les supports de formation contenant une bibliographie sur la gestion de projet (y compris des ressources gratuites en ligne) seront remis aux participants à l'issue de la formation ;
- Un rapport de mission dont une version draft à valider par RCN J&D comprenant le module et les outils élaborés en annexe, ainsi que les fiches d'évaluation pré-post formation avec une analyse de la progression des participants.

5. Lieu et durée de la mission

La durée de la consultance est de 10 jours (5 jours de formation et 5 jours d'accompagnement pratique).

Elle se déroulera entre septembre et octobre 2021 à Kinshasa.

Nombre de participants : environ 20 personnes, membres d'ARAL, RCN et membres de la coalition.

6. Modalités de réponse à l'appel d'offres

Les prestataires intéressés soumettront une proposition constituée de :

- Un CV du formateur, et le cas échéant, d'une présentation de l'organisation dont il dépend ;
- Un volet technique détaillant le contenu de la prestation, son déroulement et la méthodologie employée ;
- Un volet financier qui prendra en compte en les détaillant les coûts liés à la formation (honoraires, per diem et frais de transport) ;
- Le rapport d'une formation antérieure dispensée
- Les disponibilités du formateur sur la période de formation souhaitée.

Aucun montant indicatif n'est précisé dans l'appel d'offres afin de garantir une réelle mise en concurrence. Le volet financier inclut les frais de transport, de restauration et de séjour du prestataire à Kinshasa.

La location de la salle de formation ainsi que les frais de vie des participants (pause-café et repas) seront pris en charge par RCN J&D.

Les propositions sont à adresser par email **au plus tard le 22 Septembre 2021 inclus** à l'adresse :

recrutement-kinshasa@rcn-rdc.org

Sous la référence CONJREST2/FORMPRO/2021